

N° 1 – JUILLET-AOUT 2001

BULLETIN MUNICIPAL DE BOUTIGNY-PROUAIS



Le mot du maire

« Entre Nous » est heureux d'entrer chez vous.

Ce journal se veut être le reflet du travail de la nouvelle équipe municipale ; il espère répondre aux soucis de sa mission : faire connaître les décisions du Conseil, informer sur ce qui touche à notre vie quotidienne, annoncer les projets et être le miroir de notre petite société, en ouvrant largement ses pages aux associations de la commune et à tous ceux qui souhaitent enrichir son contenu.

Parvenu dans tous les foyers entre la Fête de la Musse et le 14 juillet, ce bulletin souhaite, à leur image, rassembler dans son message tout ce qui est dynamique dans notre commune.

La fête campagnarde, organisée par le Comité des Fêtes, mérite nos félicitations à double titre.

D'abord parce qu'elle a trouvé son cadre, au cœur de notre commune, dans ce hameau si original par sa structure et si riche en responsables associatifs, pari salué par un grand succès populaire que nous devons au dynamisme des dirigeants et au dévouement de nombreux bénévoles.

Ensuite, parce qu'elle a révélé que tout projet, aussi ambitieux soit-il, peut aboutir si on y croit.

Le 14 juillet, après un repas champêtre à Prouais et à Boutigny, nous nous retrouverons nombreux pour le feu d'artifice sur le stade communal et j'espère encore davantage pour le bal public, sur la place de la Mairie de Boutigny, cette année. Sur cette note festive, l'équipe municipale vous souhaite de bonnes vacances. Restant à votre écoute.

Daniel CARASCOMaire de Boutigny-Prouais

CONSEIL MUNICIPAL

du 15 juin 2001

Le conseil,

A défini les tarifs pour l'année 2001:

Repas du 14 juillet :

La participation est de 10 F pour les résidents (gratuit pour les moins de 12 ans) et de 45 F pour les extérieurs à la commune (25 F pour les moins de 12 ans).

Location de la salle polyvalente :

La journée supplémentaire de location de la salle polyvalente est fixé à 50 % du tarif du contrat de location.

A déterminé le pourcentage de remboursement du tarif de location de la salle polyvalente :

- > 100% pour un désistement trois mois avant la date retenue pour la location
- > 50 % pour un désistement un mois avant la date retenue
- > 30 % pour un désistement quinze jours avant la date retenue
- > 20 % pour un désistement huit jours avant la date retenue

A approuvé à l'unanimité le rapport sur l'assainissement des eaux usées :

Le rapport d'assainissement précise que les stations de Boutigny et de Prouais ont une capacité nominale permettant de traiter les eaux pour 500 habitants. La population concernée pour Boutigny est de 435 habitants, celle de Prouais est de 377.

D'autre part le rapport ajoute que les analyses des prélèvements effectués sont bonnes.

A ce sujet Mr le Maire a fait part de son étonnement quant aux fréquentes interventions sur les pompes ces derniers mois. Il a demandé des explications à la société chargée de la maintenance. Un rapport est attendu.

A autorisé M. le Maire à demander une première subvention de 50 % « hors Contingent – Informatisation pour connexion à Internet des écoles » pour installer du matériel informatique dans le groupe scolaire de Prouais et une seconde subvention sur le Fonds Départemental de Péréquation, au titre 2001, à hauteur de 30 %, soit au total une subvention de 80 % du coût total.

Vous pouvez retrouver davantage de détails en parcourant le compte-rendu complet consultable en mairie mais aussi affiché dans les carcans et sur les panneaux d'affichage de chaque commune et hameau.

INFOS COMMUNE

L'EAU



Le château d'eau de Prouais vient de subir un rajeunissement complet. Sa teinte gris bleu lui s'intègre bien dans le ciel et dans

l'environnement. Mais, plus important que l'esthétique, Prouais, Rosay, Les Primevères et Beauchêne seront alimentés en eau potable à partir d'une nouvelle station de pompage dès le 11 juillet 2001. Ce nouvel équipement délivre une eau de très bonne qualité, à 32 mg/l de teneur en nitrate, bien au-dessous de la norme des 50 mg/l.

Cette station, dotée d'un périmètre de protection et offrant un débit d'environ 300 m3, est située à Ruffin, entre Nogent-le-Roi et Chaudon. Elle a été réalisée en partenariat par le Syndicat des eaux de Villemeux, qui dessert Prouais, les Syndicats des eaux de Nogent le Roi et de Senantes. Le Syndicat de Villemeux montre son dynamisme dans la recherche d'une eau de très bonne qualité en réalisant tous les investissements nécessaires à l'amélioration du réseau.

-En quelques chiffres:

- ➤ 4 communes : Ouerre, Villemeux, Boullaye-Mivoie, Prouais ;
- ➤ 4 châteaux d'eau;
- ➤ 62 km de réseaux ;
- ➤ 1 440 abonnés ;
- > 8,90 F le m3
- > 140 000 m3 fournis par an.

Tous à vos verres!

Daniel BRUNET Maire-délégué de PROUAIS

JOURNEES CAMPAGNARDES A LA MUSSE



Soleil de plomb et chaleur accablante ont favorisé la réussite de notre Fête Campagnarde.

Elle a débuté, en musique, le samedi soir avec le bal en plein air qui a réuni un grand nombre d'habitants sous le marronnier illuminé. La nuit venue, la fête s'est poursuivie par l'embrasement du feu de Saint Jean, sous l'œil vigilant des pompiers de Boutigny.

Dès l'aube du dimanche matin, les exposants s'installaient : foire à tout, présentation avicole de la S.A.C.C.Y., rétrospective de matériels et de pratiques agricoles (avec des tracteurs, des outils, des épouvantails, des documents écrits et des cartes postales de la région, ...), concentration Tuning avec les voitures personnalisées du club Passion Tuning 28, ...

La randonnée équestre débuta à 09h00 pour s'achever sur la place de l'église de Boutigny où les cavaliers étaient attendus par la fanfare de Broué.

A 11h30, les musiciens regagnaient La Musse, accompagnés de Mr le Maire et de son conseil sur un char fleuri.

L'inauguration de la Fête a eu lieu en présence de MM. Jean-Paul MALLET, conseiller général et maire de Nogent le Roi, et Jean-Marie TETART, maire de Houdan et président de la C.C.P.H., dont nous saluons la venue dans notre hameau. Nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette fête ainsi que les entreprises et les bénévoles qui nous ont apporté leur soutien.

Le Comité des Fêtes de Boutigny

TRANSPORT SCOLAIRE

Pour obtenir les cartes de transport pour lycéens de La Queue lez Yvelines et de Rambouillet, vous devez :

vous munir en Mairie de l'imprimé de demande de carte de transport Transbeauce, le remplir et le faire valider par l'établissement d'accueil qui apposera son cachet,

contacter par téléphone le Conseil Général qui vous transmettra (assez rapidement) la seconde fiche de transport Imagine R, qui est également à renseigner et qui doit être validée par le lycée.

Les deux fiches étant renseignées et validées ; retourner le dossier complet avec photo et règlement au Conseil Général – Service Transports 17 place de la République 28019 Chartres Cedex.

ASPIC

Centenaire de la loi 1901

Le dossier déposé par l'association au titre du concours « Projets d'avenir » organisé par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour le centenaire de la loi de 1901, a été retenu par le jury parmi les Lauréats.

Une subvention de 20 000 F a été remise au président de l'ASPIC le samedi 3 Juillet au Compa à Chartres.

Le projet concerne la création d'un centre de transmission de savoirs-faire en voie de disparition. Il pourrait se situer à Prouais. Il concerne les habitants du canton de Nogent-le-Roi comme ceux de la CCPH et des communes limitrophes. Sur cet ensemble de population l'Aspic recherche toujours des candidats « élèves » et « enseignants »

Dans l'enveloppe consacrée à l'aide au bénévolat, le tirage au sort a désigné le Club de l'amitié qui se voit attribuer un prix de 2 000 F

EXPOSITION LES CADRANS SOLAIRES

L'événement a été relaté dans la presse sous les titres «Les cadrans solaires cherchent une place au soleil », « Une exposition sur les cadrans solaires » et « Les cadrans solaires et la mesure du temps ». Les trois journaux de la presse locale ont rendu compte de la qualité de l'exposition prêtée gracieusement par l'Association Déclic de Châteaudun et organisée par l'Aspic, qui pendant une semaine a occupé l'étage de la salle polyvalente. La presse a souligné la compétence des intervenants :

-M.Patrick Robert, horloger Drouais qui a fait « un historique sur la mesure du temps et a montré avec projection de diapositives, le travail minutieux qu'il effectue sur des pendules anciennes, modestes ou somptueuses,

-M.Michel Leblond historien amateur de l'Université du temps libre drouaise, passionné de gnomon (cadran solaire) qui lui, a présenté la complexité des moyens de mesure du temps avant le temps des horloges. Un historique de la première mesure datant de 750 ans avant JC, à l'utilisation «généralisée» des cadrans solaires, la complexité des calculs et l'inventaire de plus de cent cinquante cadrans solaires dans soixante dix communes. La pluralité des cadrans sur certains édifices -jusqu'à 9 cadrans sur une même église-.

M. Leblond a eu la gentillesse de revenir le vendredi après midi pour exposer successivement aux élèves de trois classes une version allégée de son savoir.

Bilan de cette semaine, une centaine de visiteurs dont certains passionnés venant de Versailles et la confirmation de l'existence d'un second cadran solaire sur un contrefort de l'église St-Rémi à Prouais.

GYM VOLONTAIRE

La reprise des cours lest fixée 10 septembre. Se renseigner auprès de l'animatrice Claudia au 02 37 65 14 00



➤ Lundi de 9 h 15 à 10 h 15 gym adultes de 10 h 30 à 11 h 30 gym douce

Mardi de 19 h 00 à 20 h 00 gym adultes de 20 h 00 à 21 h 00 gym adultes

➤ Jeudi de 19 h 15 à 20 h 15 gym adultes - Possibilité de 19h 15 à 20h45 musculation + step

-Tarif annuel:

- > 540 F pour 1 heure et 555 F pour 1h30 (payable en deux fois)
- ➤ 890 F pour 2 heures et 900 F pour 2h30 (payable en trois fois)

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera ouverte en juillet, les mercredis et samedis de 16h00 à 18h00, et en août, uniquement les samedis de 16h00 à 18h00.

Notre 6^e Marché aux livres, disques, timbres se tiendra le Dimanche 21 Octobre à la salle polyvalente. Retenez votre emplacement dès maintenant au 02 37 65 10 87 ou aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Bonnes vacances à tous. Venez faire le plein de livres avant de partir.

SPECIAL 14 JUILLET organisé par les comités des fêtes de Boutigny et Prouais

9 heures - Rallye vélo organisé par le comité des fêtes de Boutigny.

16 heures - Jeux pour les enfants organisés par les pompiers (Boutigny, place de l'église).

19 heures 30 - Repas champêtres à Prouais (place de l'église) et Boutigny (place de l'église). Merci d'apporter vos couverts.

23 heures - Feu d'artifice au stade Fernand CHAMARET, suivi d'un bal populaire sur la place de l'église de Boutigny L'Amicale des Pompiers, les Comités des fêtes de Boutigny et de Prouais, la municipalité vous attendent nombreux.

Les papiers concernant la réservation ont été distribués dans les boites aux lettres ainsi que celui du comité des fêtes.

REMERCIEMENTS

La municipalité remercie les mariés MIle MIESCH Isabelle et M. LETELLIER David, ainsi que leur famille pour leur don, au profit de la restauration de l'église de Prouais.

L'AGENDA	14 juillet	Voir le détail ci-dessus
	22 juillet	Fête de la Saint Christophe à Houdan. Traditionnel défilé de chars, voitures et vélos fleuris. Des concurrents sont encore attendus et seront les bienvenus. Inscription à la Mairie de Houdan. Tous les participants seront récompensés
	2 septembre	Foire à tout, place de l'église à Boutigny (voir tiré à part), organisée par les Anciens Combattants.
	10 septembre	Reprise des cours à la Gym volontaire.
	16 septembre	Spectacle en plein air, interprété à la Fontaine Neuve par la troupe des Mots Lierres du CCLER de Maintenon Neuve, de la pièce "Le Lavoir", de Dominique Durvin et Hélène Prévost, mettant en scène neuf lavandières racontant dans un langage gaillard les petites histoires du village à l'époque de la Grande Guerre. Repli prévu à la salle polyvalente en cas de mauvais temps. Précisions dans le prochain numéro.
	16 septembre	Visite commentée de l'église St-Rémi, à Prouais, pour la Journée du Patrimoine, dans le cadre du circuit de visite des églises du canton organisé par le Syndicat d'Initiative de Nogent-le-Roi. Horaires de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

CARNET

Mariages 2 juin 2001-LE BRAS olivier et JANICOT Camille - Boutigny 23 Juin 2001 MIESCH Isabelle et LETELLIER David - Prouais 23 Juin 2001 ROUILLIER Corinne et DESNERVAUX Eddy - Boutigny 7 juillet 2001 IAZZETTA Giuseppe et LIARDET Florence - Boutigny Naissance: 23 mai 2001 **DUBOIS ALEXIS** - Rosay

Décès: 7 Juin 2001 PINCEAUX Paul - La Musse

PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la Mairie **BOUTIGNY**

Mardi 15h00 à 18h00 15h00 à 18h00 Jeudi 10h30 à 12h00 Samedi

PROUAIS

08h30 à 10h00 Samedi

Location du matériel communal :

La table et ses deux tréteaux :

-13 F (2 €) par jour avec une caution de 50 F (7,60 €)

Le banc:

-7 F (1,10 €) par jour avec une caution de 30 F (4,60 €)

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - Tél: 02.37.43.00.43 - Commission information